1er CONGRÈS

de la
Fédération
de France
de l'U.S.T.A.

Résolutions adoptées Adresse à Messali HADJ

Supplément au n° 5 de la Voix du Travailleur Algérien

RESOLUTION CONCERNANT LES REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS ALGERIENS EMIGRES

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. déclare :

- 1° Appuyer toute action de la classe ouvrière française en vue d'améliorer les conditions d'existence de ses salariés.
 - 2° Fait sienne toutes les revendications qui vont dans ce sens.

Concernant les revendications des travailleurs algériens émigrés, le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. formule le programme revendicatif qui suit :

- 1° Suppression de la discrimination raciale qui, en interdisant les postes de maîtrise à la masse des travailleurs algériens, les empêche d'accéder aux qualifications des catégories supérieures à leur emploi.
- 2° Suppression de toutes les entraves racistes à la formation professionnelle accélérée des travailleurs algériens.
- 3° Interdiction au patronat du bâtiment de licencier les travailleurs algériens durant la période d'hiver, afin qu'ils puissent bénéficier de la prime d'intempérie, alors qu'en général les travailleurs français ne sont pas licenciés.
 - 4° Suppression du délai de résidence pour avoir droit aux indemnités de chômage.
 - 5° Un mois de congé payé annuel et garanti du maintien après son retour.
 - $6\,^\circ$ Paiement du voyage France-Algérie, après un an d'ancienneté.
 - 7° Reconnaissance des fêtes musulmanes comme fêtes légales et fériées.
 - 8° Respect du principe à travail égal, salaire égal.
 - 9° Egalité des A.F.
 - 10° Respect des garanties des contrats pour les travailleurs algériens poseurs de voie (employés par les entreprises travaillant pour la S.N.C.F.).
 - 11° Prise en charge par la sécurité sociale des travailleurs hospitalisés sans qu'ils soient dans l'obligation de verser des

acomptes au moment de leur entrée à l'hôpital, comme cela se pratique dans certains endroits.

12° Cessation des brimades patronales et policières empêchant

l'activité de l'U.S.T.A.

13° Contrôle par l'U.S.T.A. des conditions d'habitat des Algériens afin de faire cesser le scandale des taudis à des prix exorbitants.

14° Simplification des conditions d'admission dans les foyers

- Admission qui devient problématique.

15° Embauchage par la Sécurité sociale d'un personnel qualifié connaissant l'arabe et le français, employé à la confection des dossiers des travailleurs algériens.

16° Egalité.

RESOLUTION SUR LA LIBERTE DE PASSAGE

Le premier Congrès de la Fédération de l'U.S.T.A., qui s'est déroulé les 28, 29 et 30 juin 1957, rassemblant 324 délégués de toutes les régions de France et de toutes corporations, exprime sa profonde indignation devant la loi scélérate qui, depuis le 20 mars 1956, interdit aux Algériens de se déplacer librement.

Le premier Congrès de la Fédération exige que cette mesure arbitraire, prise en violation des droits de l'homme, soit immédiatement levée.

Les travailleurs algériens émigrés en France veulent pouvoir retourner librement dans leur pays.

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. décide d'engager la plus large campagne pour arracher la liberté de passage.

RESOLUTION SUR L'EDUCATION SYNDICALE

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A., conscient de la nécessité d'organiser la formation de cadres syndicaux en plus grand nombre, ceci aux fins d'assurer l'organisation des travailleurs algériens, demande au Bureau fédéral:

1° d'organiser des écoles de cadres dans toutes les Unions territoriales;

2° d'éditer de courtes brochures qui permettront à tous nos syndicalistes de s'éduquer par eux-mêmes.

TELEGRAMME AUX MILITANTS DE L'U.S.T.A. EMPRISONNES ET INTERNES

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. vous salue :

RAMDANI Mohamed, Secrétaire général de l'U.S.T.A.;

TEFAHA Abdelkader, Secrétaire adjoint;

BOUZRAR Said, Trésorier général;

DJERMAN Arezki, Trésorier adjoint;

LAHMAR Hocine, ALLOUCHE Said, DJAMAI Ahmed,

LAMARI Said, MAMARI Mohamed, KHEFFACHE Laid,

BENSID Abderrahmane, Secrétaire de la Fédération de France.

DERRADJI Mohamed, Secrétaire général de la région de Lyon;

et tous ceux qui sont emprisonnés ou internés en Algérie et en France pour leur idéal syndicaliste.

324 délégués représentant toutes les régions de France et toutes les corporations vous assurent qu'ils sauront se montrer dignes de votre combat et qu'ils travailleront ferme pour que tous les travailleurs algériens émigrés en France soient bientôt adhérents de la Centrale syndicale algérienne dont vous avez posé les bases.

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. vous assure également qu'il mettra tout en œuvre pour arracher la libération de tous les militants syndicalistes et de tous les détenus actuellement emprisonnés et pour que le grand Congrès de notre centrale se tienne rapidement dans notre Algérie libérée.

Vivent les fondateurs du syndicalisme algérien libre!

Vive l'U.S.T.A.!

Vive la Fédération de France de l'U.S.T.A. !

RESOLUTION SUR L'UNITE DU MOUVEMENT SYNDICAL ALGERIEN

- 1° L'U.S.T.A. est la centrale syndicale de la classe ouvrière algérienne qui rassemble tous les salariés algeriens, à quelque opinion politique, philosophique ou religieuse qu'ils appartiennent.
- 2° L'U.S.T.A. ne pose aucune condition à l'adhésion à la centrale algérienne que de manifester en toute occasion et en toute circonstance une solidarité active et de respecter les statuts de l'organisation.
- 3° L'U.S.T.A. affirme que l'unité du mouvement syndical algérien exige que la centrale soit indépendante de toute formation politique et de tout gouvernement, ce qui ne signifie pas pour autant que les syndiques n'aient pas le droit de préferer une organisation politique à une autre. D'autre part, l'U.S.T.A., centrale syndicale d'un pays actuellement encore colonisé, ne saurait rester neutre politiquement. Le droit des peuples à disposer d'euxmêmes est un principe de base du syndicalisme; l'U.S.T.A. lutte pour le droit du peuple algérien à disposer de son sort et de son avenir.
- 4° L'U.S.T.A. estime qu'il n'y a pas d'autre méthode, pour assurer l'unité du mouvement syndical algérien et son indépendance à l'égard de toutes les formations politiques et de tous les gouvernements, que l'exercice plein et entier de la démocratie syndicale à tous les échelons, garantissant à chaque syndiqué, à quelque tendance qu'il appartienne, un droit égal pour défendre librement son point de vue.
- 5° Indépendance et démocratie syndicale étant assurées par les statuts, seuls ceux qui expriment des forces étrangères au peuple algérien peuvent poursuivre leur œuvre de division du mouvement syndical algérien. Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. réaffirme que toute la classe ouvrière algérienne peut et doit être rassemblée dans une seule centrale syndicale nationale, indépendante et démocratique. Il lance le plus solennel appel à tous les algériens encore abusés pour qu'ils prennent conscience des intérêts historiques de notre peuple et déclare que l'U.S.T.A. est prête à tout moment à discuter de l'unité syndicale dans le respect des principes définis dans cette réso-

lution. Il y a place pour tous dans la centrale démocratique de la classe ouvrière algérienne.

ADRESSE

A NOS COMPATRIOTES NON MUSULMANS

Les 28, 29 et 30 juin 1957 s'est tenu à Paris le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. Les 324 délégués, représentant les travailleurs algériens émigrés en France, ont largement discuté de la situation tragique dans laquelle se trouve notre pays, et des perspectives d'avenir qui s'ouvriront à nous tous dans cette Algérie libérée, qui bénéficiera de tous les bienfaits de la paix. Notre congrès à tenu particulièrement à s'adresser à vous.

Nous, travailleurs algériens, sommes contraints de nous expatrier, car la propaganae raciste et colonialiste d'une presse et d'une radio aux ordres des gros possédants nous a toujours présentés à vos yeux comme des sous-hommes. Nous savons également que certains d'entre vous ont succombé à cette propagande, mais nous savons également que vous avez bâti votre foyer dans notre Algérie. Et c'est pourquoi l'U.S.T.A. est certaine que vous entendrez son langage de paix et de raison.

En Algérie cohabitent deux communautés: l'une forte de 10 millions d'êtres, l'autre de 1 million. Compatriotes non-musulmans, posez-vous les questions suivantes: Pensez-vous qu'il soit équitable que, jusqu'à ce jour, 10 millions de musulmans aient été privés de tous droits politiques, qu'on leur ait constamment refusé liberté de presse, d'opinion, de réunion, et les droits démocratiques les plus élémentaires?

Pensez-vous qu'il soit possible à la majorité musulmane de notre peuple d'accepter l'effroyable misère qui est la sienne, la discrimination raciale et toutes les atteintes à leur dignité d'homme?

Nous pensons que si vous réfléchissez sans passion à ces problèmes, vous admettrez avec nous que notre Algérie ne pourra retrouver la paix, ne pourra avancer dans la voie du bonheur pour tous, (et pas seulement pour quelques-uns de ces gros possédants, qu'ils soient européens ou musulmans, qui font tout pour nous opposer les uns aux autres), que si la liberté et la justice sont garanties à tous.

Une propagande forcenée vous a fait croire que la libération de l'Algérie aménerait votre éviction. Les travaux de notre Congrès sont là pour vous démontrer que l'U.S.T.A. connaît toute l'importance et la valeur de ce que vous représentez pour l'Algérie nouvelle. Les circonstances vous ont permis d'acquérir les trésors de culture, d'accéder aux disciplines de la technique moderne, croyezle bien, les perspectives de l'Algérie libérée au colonialisme vous sont entièrement ouvertes.

L'U.S.T.A. sait qu'ensemble, nous pourrons construire une Algérie heureuse.

Seul, le colonialisme, qui sert les intérêts d'une infime minorité de gros colons et de gros féodaux musulmans, est responsable de la prolongation de la guerre.

Le petit fermier européen, l'ouvrier, le technicien, l'ingénieur, l'instituteur européen, nous ne les confondons pas avec ce colonialisme rétrograde et inhumain. Ensemble, nous forgerons tous notre patrie, libérée de toutes les servitudes, un grand pays libre. L'U.S.T.A. vous ouvre toutes grandes ses portes.

Ses statuts lui font une loi de rassembler les salariés quelles que soient leur religion, leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

Luttons tous ensemble pour le bien-être et la liberté.

RESOLUTION SUR LA PAIX IMMEDIATE EN ALGERIE

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A., fidèle aux traditions de paix et de démocratie qui sont la base du syndicalisme international, estime :

1° Que la guerre d'Algérie qui dure depuis 3 ans et s'accompagne d'un cortège effroyable de misère et de deuils, de destruc-

tions matérielles et d'un gaspillage extraordinaire de richesses, doit cesser immédiatement. Ceci aussi bien pour les intérêts du peuple algérien que ceux du peuple français.

- 2° Que seule une solution négociée dans la liberté et la dignité est susceptible d'amener au cessez-le-feu; aspiration commune des travailleurs algériens et français.
- 4° Que la solution négociée exige l'ouverture d'une conférence de la Table Ronde, telle que l'ont proposée diverses formations politiques et syndicales où seront présents, d'une part, les représentants du Gouvernement français, d'autre part les représentants de toutes les formations politiques algériennes.

A la Conférence de la Table Ronde, convoquée sans exclusive ni préalable, seront librement débattus les premiers problèmes garantissant un cessez-le-feu honnête : libération de tous les détenus politiques, arrêt immédiat des exécutions de condamnés à mort, retour des exilés dans leur patrie. Egalement les questions politiques et les garanties formulées par les parties en présence concernant les intérêts des populations qu'elles représentent.

4° Qu'en dernier ressort, le peuple algérien est seul habilité pour se prononcer sur la ou les solutions politiques qui lui seront présentées par la Conférence de la Table Ronde. Des élections libres pour la Constituante algérienne souveraine devront être organisées aux fins d'établir le statut définitif dans lequel le peuple algérien trouvera les garanties de son existence nationale, ainsi que toutes les garanties permettant la cohabitation fraternelle des diverses populations algériennes et l'établissement de relations amicales entre les peuples français et algériens.

Le premier Congrès de la Fédération de France, en adoptant cette résolution, ne pose aucun ultimatum à quiconque. Il formule simplement ce qu'il juge conforme à la démocratie et aux principes du syndicalisme concernant le droit des peuples à la disposition d'eux-mêmes.

AMENDEMENT ADOPTE.

Le Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. estime que la classe ouvrière algérienne doit être représentée dans les négociations par ses syndicats afin d'assurer la défense des intérêts des travailleurs.

RESOLUTION CONTRE LES POUVOIRS SPECIAUX

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. proteste contre les pouvoirs spéciaux qui, le 12 mars 1956, ont permis la mise en place d'un dispositif répressif en Algérie qui représente l'une des plus grandes hontes que l'humanité ait jamais connues.

Les 324 délégués représentant les travailleurs algériens émigrés demandent aux parlementaires de prendre conscience des conséquences néfastes de cette législation qui creuse chaque jour davantage le fossé entre les deux communautés, qui sont appelées demain comme aujourd'hui à vivre ensemble sur le sol de leur patrie commune.

En votant contre le projet gouvernemental qui prévoit, au mépris des dispositions démocratiques les plus élémentaires, l'extension de ces pouvoirs spéciaux en France même, les responsables de la politique française hâteraient la solution pacifique au problème algérien souhaitée par les peuples algériens et français. ...

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. lance le plus solennel appel à toutes les centrales françaises pour qu'elles engagent avec l'U.S.T.A. l'action commune sous toutes ses formes et à tous les échelons contre les pouvoirs spéciaux, et charge le Bureau fédéral de prendre toutes les initiatives en ce sens.

RESOLUTION CONTRE L'EXECUTION DES CONDAMNES A MORT

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A., interprète de la volonté unanime des 400.000 travailleurs algériens émigrés en France, exige la cessation immédiate de l'exécution des patriotes algériens, condamnés à mort au mépris des conventions internationales assurant la protection des prisonniers de guerre.

Demande:

1° A la Croix Rouge Internationale et à tous les organismes chargés de contrôler l'application des conventions d'intervenir auprès des autorités françaises.

2º Aux centrales syndicales françaises d'engager une action avec l'U.S.T.A. pour l'organisation d'une campagne de mobilisation de l'opinion publique, ouvrière et démocratique, en vue d'aboutir à la cessation des exécutions des condamnés à mort.

3° A la C.I.S.L. d'intervenir énergiquement auprès du Gouvernement français.

RESOLUTION POUR LA DESIGNATION D'UNE COMMISSION CHARGEE DE PREPARER LE PROGRAMME ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA CLASSE OUVRIERE ALGERIENNE

« La terre pour le fellah algérien est une question de vie ou de mort. L'Algérie étant un pays essentiellement agricole, on ne peut vivre dans l'état actuel des choses. Cela nécessite une nouvelle reconsidération du problème agraire, qui, nécessairement, appelle une nouvelle répartition. » (Extrait de l'étude adoptée par le Congrès.)

En conséquence, et aux fins d'élaborer un programme complet sur la question agraire, le premier Congrès approuve le document « CONTRIBUTION POUR UNE SOLUTION DU PROBLEME AGRAIRE EN ALGERIE » et décide qu'il servira de base au travail de la « Commission du Travail », qui aura pour tâche de préparer le programme économique et social de la classe ouvrière algérienne.

RESOLUTION SUR LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME

Le fait le plus criant du système colonialiste est l'analphabétisme de la presque totalité des musulmans. Alors que tous les enfants européens ont accès à l'école, trop peu d'enfants musulmans n'acquièrent qu'une mince instruction primaire.

L'enseignement est donné en français, c'est-à-dire dans une langue étrangère, aux 9/10 des Algériens; les programmes sont ceux de la métropole et ne tiennent aucun compte des réalités algériennes. La pénurie des locaux est très grande, le nombre d'enseignants infiniment trop faible par rapport aux besoins de la population. La responsabilité en incombe au colonialisme qui a toujours considéré avec méfiance l'instruction des algériens. Non seulement l'Administration refuse l'instruction aux musulmans, mais elle s'oppose au développement de l'enseignement privé. Elle se refuse à prendre en considération les diplômes délivrés par les Medersas et les universités arabes et à tenir compte des certificats de scolarité établis par elle-même, ce qui prive les parents des allocations familiales. Elle a du reste rejete en 1945 dans l'illégalité cet enseignement privé.

La langue arabe, langue nationale, a aussi subi une influence déformante; sa diffusion est empêchée, interdisant tout contact entre les intellectuels musulmans. Quant à l'arabe classique, qui véhicule les idées nouvelles qui naissent au Moyen-Orient, tous les efforts sont faits pour en empêcher la diffusion dans les masses.

Toute réforme de l'enseignement doit donc commencer par supprimer les entraves coloniales. Elle doit aussi rendre obligatoire la langue arabe, développer les relations intellectuelles avec les autres pays arabes, moderniser les programmes, en les adaptant aux réalités algériennes, favoriser la formation de maîtres musulmans, accroître et établir des allocations spéciales pour tous les enfants musulmans indigents.

RESOLUTION CONCERNANT LA MISE A L'ETUDE D'UN PLAN D'INDUSTRIALISATION DE L'ALGERIE ET LA QUESTION DU SAHARA

Les rapports entre l'Algérie et la France ont toujours été réglementés par le pacte colonial. Chasse gardée du colonialisme français, l'Algérie fournissait les matières premières nécessaires à l'industrie métropolitaine et recevait en échange des produits manufacturés.

L'industrie algérienne n'étant pas protégée, elle n'a aucune autonomie et ne produit rien qui puisse gêner les trusts français (acier, cotonnade, etc...). Les monopoles français ont également imposé leurs produits à des prix beaucoup plus élevés que ceux du marché mondial, exploitant ainsi doublement le peuple algérien.

L'absence d'industrialisation a empêché l'exploitation des richesses minérales et énergétiques de l'Algérie, a nui au développement de l'agriculture et a conduit la main-d'œuvre à s'expatrier en France, aux fins d'occuper les emplois les plus malsains, les plus pénibles et les plus malpropres.

Et pourtant, tout existe en Algérie pour une industrialisation rapide :

- Le sol et le sous-sol de l'Algérie sont riches. Le Sahara algérien recèle les plus grandes richesses. . .
- Les centaines de milliers de chômeurs représentent une main-d'œuvre qui, très rapidement, pourrait être utilisée dans l'industrie.
- Les cadres techniques formés dans la minorité européenne, nos compatriotes, sont là pour encadrer les algériens et développer leur formation professionnelle. . .
- Seule, une infime poignée de gros colons européens et de gros féodaux musulmans peuvent s'opposer à l'industrialisation de notre pays.

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. demande à la commission du programme qu'il a instituée d'étudier, dans le cadre du plan économique et social de la classe ouvrière algérienne, tous les problèmes relatifs à l'élaboration d'un plan d'industrialisation de l'Algérie et aux réformes de structures qu'implique un tel plan.

Il rappelle que le Sahara a été, et doit rester algérien, et que tous accords signés par quiconque concernant la dévolution de ces territoires sahariens ne sauraient engager ni le peuple algérien ni la classe ouvrière algérienne, qui les considèrent comme nuls et non avenus.

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A., conscient de l'immensité des tâches qu'appelle la mise en valeur du Sahara, affirme que, dans le cadre d'une Algérie libérée du colonialisme, l'exploitation des richesses de ces territoires exigera la création d'organismes communs où seront rassemblés tous les pays du Maghreb arabe, avec la France et toutes les autres nations du monde, dont le concours technique, économique et financier sera indispensable.

RESOLUTION SUR LA LIBERATION DE LA FEMME ALGERIENNE

Il ne peut y avoir d'égalité entre l'homme et la femme dans un pays comme l'Algérie où les hommes eux-mêmes ne jouissent d'aucun droit politique. La libération de la femme algérienne implique donc sa participation à la lutte pour la libération de l'Algérie de l'oppression coloniale. En conséquence, le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. lutte en premier lieu pour que, sur le plan des droîts politiques, liberté de la presse, de réunion, liberté d'organisation, élections libres, etc. la démocratie soit appliquée en Algérie pour tous les algériens, quel qu'en soit le sexe, la race, l'origine ou la religion.

La libération de la femme algérienne présuppose, sur le plan économique, toute une série de mesures permettant à l'Algérie de sortir de ce moyen âge économique où vit l'écrasante majorité du peuple algérien et qui ne sert qu'à asseoir la domination économique d'une infime minorité de gros colons et de féodaux musulmans.

Construire dans le pays un réseau moderne de maternités, de crèches, de dispensaires, installer des services de protection maternelle et infantile, une sécurité sociale au bénéfice de tous et non d'une minorité, édifier des écoles, des hôpitaux, des maisons de repos, des bâtiments pour colonies de vacances, supprimer les bidonvilles et bâtir des logements modernes, avec l'eau, le gaz et l'électricité. Assurer un pouvoir d'achat à ceux qui, par millions, n'ont pas de pouvoir d'achat du tout.

Telles sont les premières mesures réelles qui permettront de libérer la femme algérienne, de sortir de l'analphabétisme, de la misère et de la maladie, un peuple de 10 millions d'humains qui souffrent, dont le poids retombe surtout sur la femme.

Il n'y a pas de libération de la femme algérienne en dehors de la réalisation de ces objectifs que s'assigne l'U.S.T.A.

Concernant certains problèmes spécifiques à la femme algérienne, le peuple algérien dénonce la politique colonialiste qui légalise la prostitution, plaie de notre jeunesse, où se perdent corps et âmes, par milliers et milliers, de jeunes algériennes musulmanes. Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. exige la suppression immédiate des « Maisons closes », qui, en Algérie, sont toujours autorisées; le châtiment exemplaire de tous ces « glaouis » algériens, européens et musulmans, qui édifient des fortunes scandaleuses par la « traite des blanches ».

L'U.S.T.A. revendique une aide économique substantielle aux jeunes ménages, leur permettant par une prime d'installer un véritable foyer.

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. fait siennes les revendications de la femme algérienne travailleuse :

- A travail égal, salaire égal.
- Maximum de travail par jour : 8 heures.
- 2 jours de repos par semaine.
- 1 mois de congé payé.
- 12 semaines de congé maternité : 6 semaines avant l'accouchement, 6 semaines après la naissance.
- Interdiction absolue d'utiliser la main-d'œuvre féminine à des travaux pénibles et malsains.

Tels sont quelques-uns des premiers points du programme sur lequel la centrale syndicale algérienne appelle les femmes algériennes à se rassembler et à s'organiser dans l'U.S.T.A.

ADRESSE A MESSALI HADJ

Une délégation de cinq membres dirigée par notre secrétaire général s'est rendue à Belle-Isle pour remettre à M. Messali, l'adresse notée par le Congrès, en réponse au message dont nous publions le texte intégral par ailleurs.

CHER CAMARADE.

Le premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. adresse au proscrit exilé à Belle-Isle son salut le plus sincère et l'affirmation de sa solidarité la plus totale.

324 délégués, représentant toutes les régions de la France, et toutes les corporations où les travailleurs algériens sont salariés, ont écouté avec la plus grande attention et le plus grand respect le message que vous leur avez envoyé, et ils vous en remercient.

Nul plus que vous, cher camarade Messali Hadj, qui, depuis plus de 30 années, dirigez le combat de notre peuple pour son bonheur et sa liberté, nul plus que vous qui, avant nous, avez vécu la vie du travailleur algérien émigré, qui avez participé et dirigé toutes les luttes de notre peuple, n'était qualifié pour s'adresser à notre premier congrès.

Le plus grand regret qui est le nôtre est que vous n'ayez eu la possibilité de suivre en personne nos travaux. Nous avons discuté démocratiquement, comme vous nous l'avez conseillé, de tous les aspects des problèmes qui se trouvent posés à notre jeune fédération. Sans avoir pour autant la prétention d'avoir tout réglé, ne serait-ce que parce que nombreux sont nos principaux dirigeants qui, en Algérie et en France, emprisonnés et internés, n'ont pu participer à nos premières assises, nous avons essayé d'avan-

cer. Les résolutions et adresses adoptées montrent, nous l'espérons, que nous avons tenté de jeter les fondations solides du mouvement syndical algérien.

Dans ces heures tragiques que vit notre peuple, ce premier Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. aura montré que l'espoir est grand parmi nos travailleurs. Il aura également montré à la classe ouvrière française et internationale que l'U.S.T.A. est devenue une réalité vivante, capable de diriger les actions syndicales de nos ouvriers. Jamais, comme aujourd'hui, nous n'avons senti la fierté d'être algérien, jamais comme aujourd'hui nous n'avons compris le sens de la lutte pour laquelle vous avez sacrifié toute votre vie.

Cher Camarade Messali Hadj, nous formulons le vœu que, bientôt, le Congrès de notre Centrale U.S.T.A. se déroule dans l'Algérie libérée, et que vous soyez parmi nous, libre comme tout notre peuple. Nous vous souhaitons santé et longue vie.

RESOLUTION SUR L'UNION

Au 33° mois de la guerre d'Algérie, les travailleurs algériens s'interrogent avec une anxiété croissante sur les conséquences incalculables du drame actuel.

Plus que jamais, nous affirmons notre foi entière en la victoire du droit et de la démocratie et que nous croyons que tôt ou tard interviendra la solution qui ne saurait se trouver en dehors de cette voie.

Mais nous voulons que cette solution de paix soit trouvée au plus tôt.

Nous voulons la paix parce que l'histoire de la classe ouvrière de tous les pays nous apprend que ce sont toujours les ouvriers et les fellahs qui enterrent les morts et qui paient le plus durement les frais de la guerre.

Demain, il nous faudra construire notre pays, détruit, mutilé, déchiré.

Demain, il nous faudra soutenir nos familles en deuil, lutter contre la misère et relever les ruines.

Toutes ces charges pèseront d'abord plus lourdement sur les épaules du salarié et du fellah que sur n'importe quel autre.

Nous sommes donc les premiers intéressés à la conquête de la paix, et en conséquence nous demandons instamment à tous ceux qui veulent servir la cause de la paix et du peuple souverain, de mettre tout en œuvre pour parvenir rapidement au but.

Car il ne s'agit pas de détruire, mais de construire.

En premier lieu, nous lançons un ardent et pressant appel à l'union.

Il est indigne de notre peuple de donner au monde le spectacle de frères qui s'entredéchirent au lieu de s'unir.

Il est inconcevable d'assister à des règlements de compte, à ces fratricides, à ces massacres collectifs sans agir pour y mettre fin.

La réalisation de l'union que nous souhaitons ne dépend pas de nous, mais c'est notre droit et notre devoir de faire appel aux dirigeants authentiques du peuple auxquels cette réalisation incombe. C'est-à-dire aux hommes connus depuis toujours pour leur patriotisme et leur honnêteté politique autant que morale, et qui aujourd'hui avec désintéressement n'ont qu'un seul souci: faire cesser la souffrance du peuple, et un seul but : lui donner la parole pour décider souverainement de son avenir.

Puissent ces dirigeants tenir compte de la volonté des travailleurs et faire preuve d'assez de sagesse et de patriotisme pour placer l'intérêt suprême du peuple au-dessus de tout autre considération.